

Dominique Dirlwanger, Gymnase Provence, Lausanne

Didactique de l'histoire économique : enseigner les acquis du rapport Bergier sur la Suisse et la Deuxième Guerre mondiale

Instituée par l'arrêté fédéral du 13 décembre 1996, la Commission indépendante d'experts Suisse – Seconde Guerre mondiale (CIE) devait faire toute la lumière sur les « fonds en déshérence », c'est-à-dire les valeurs déposées auprès de la place financière suisse entre 1933 et 1945 et qui n'ont pas été récupérées par les ayants droit après la guerre¹. Avec un budget de 22 millions de francs (ce qui reste modeste en comparaison des 800 millions du budget de la Commission américaine dirigée par Paul Volcker en 1996), la CIE a publié vingt-cinq monographies, soit plus de 11 000 pages, et un rapport de synthèse de 500 pages traduites en quatre langues².

La crise ouverte par l'affaire des « fonds en déshérence » se clôt en 1998 par un accord global entre les banques suisses et la justice américaine. Quatre ans plus tard, la publication du rapport Bergier connaît un écho plutôt timide. En 2007, cinq ans après l'édition du rapport de synthèse, le professeur Jean-François Bergier, président de la CIE, déclare au site d'information *swissinfo*:

« Nous nous attendions à plus de discussions ou même à des coups bas, ce qui d'ailleurs n'a pas été vraiment le cas, sauf de la part de quelques irréductibles, mais c'est resté marginal. [...] J'ai

*eu une première déception en constatant que notre mission civique n'intéressait plus la classe politique. »*³

Le travail de la CIE est reconnu par de nombreux experts qui saluent l'ampleur et la richesse des publications. On peut toutefois regretter que le Parlement fédéral ait renoncé à l'organisation d'un débat sur les résultats des recherches. La « crise identitaire » ouverte par l'affaire des « fonds en déshérence » n'est donc pas résolue⁴.

D'un côté, plusieurs ouvrages de vulgarisation permettent aux enseignants et aux curieux d'histoire de mieux comprendre les événements⁵. Des recherches didactiques et du matériel pédagogique sont inspirés par les travaux du rapport Bergier⁶.

³ EICHENBERGER Isabelle, « Nous avons été sous pression du début à la fin », *Swissinfo*, 19 mars 2007, <http://www.swissinfo.ch/fre/nous-avons-ete-sous-pression-du-debut-a-la-fin-15781144>, consulté le 11 mai 2015.

⁴ FINK Nadine, *Paroles de témoins, paroles d'élèves. La mémoire et l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, de l'espace public au monde scolaire*, Berne : Peter Lang, 2014, p. 9-12.

⁵ BOURGEOIS Daniel, *Business helvétique et Troisième Reich. Milieux d'affaires, politique étrangère, antisémitisme*, Lausanne : Page deux, 1998, 269 p. JOST Hans-Ulrich, *Le salaire des neutres. Suisse 1938-1948*, Paris : Denoël Impacts, 1999, 419 p. BOSCHETTI Pietro, *Les Suisses et les nazis...*

⁶ BUGNARD Pierre-Philippe, « La Suisse et le III^e Reich : pour un dispositif fonctionnel d'apprentissage de l'histoire », *Le Cartable de Clio*, 2001, p. 99-112. HEIMBERG Charles, *Le rapport Bergier à l'usage des élèves*, Cycle d'orientation de Genève, avril 2002, http://www.unige.ch/fapse/edhice/files/3614/2496/8303/RAPPORT_BERGIER.pdf, consulté le 1^{er} mai 2015. FINK Nadine, HEIMBERG Charles, *Histoire et mémoire : la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale*, dossier pédagogique de l'exposition, Musée national suisse - Château de Prangins, 2004, http://www.unige.ch/fapse/edhice/files/6414/2496/8295/H_M_Dossier_pedagogique_0511.pdf, consulté le 1^{er} mai 2015. FINK Nadine, *Paroles de témoins, paroles d'élèves...*

¹ BOSCHETTI Pietro, *Les Suisses et les nazis. Le rapport Bergier pour tous*, Carouge-Genève : Zoé, 2004, p. 13.

² COMMISSION INDÉPENDANTE D'EXPERTS SUISSE – SECONDE GUERRE MONDIALE (éd.), *La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale. Rapport final*, Zurich : Pendo Verlag, 2002, 569 p., <https://www.uek.ch/fr/schlussbericht/synthese/uekf.pdf>, consulté le 13 avril 2015. Le sommaire de l'ensemble des volumes est consultable en ligne : https://www.uek.ch/fr/_veroeffentlichungen.htm, consulté le 13 mai 2015.

De l'autre, s'opposant à cet effort de vulgarisation, plusieurs auteurs ont tenté de discréditer les travaux de la CIE, comme le professeur d'économie lausannois Jean-Christian Lambelet⁷ et le juriste vaudois Frank Bridel⁸. Le Groupe de travail Histoire vécue, fondé en 1998 et dissous en mai 2008, est à l'origine de nombreuses publications de ce genre en Suisse romande⁹. En Suisse alémanique, un véritable « lobby anti-Bergier » s'est mis en place sous la houlette du conseiller national UDC Luzi Stamm. L'objectif de ce mouvement est présenté par le politicien dans l'émission de la RTS *Mise au point* en novembre 2004 :

« [Notre groupement n'est] certainement pas contre Monsieur Bergier personnellement, mais contre son rapport, contre les parties principales de ce rapport, sur les réfugiés, sur l'or, certaines parties de ce rapport, contre ça nous luttons et là nous sommes un lobby. »¹⁰

L'intention affichée par Luzi Stamm est résumée sans détour à l'issue de cette interview :

« Nous essayons surtout d'éviter que ce rapport Bergier, disons cette tendance du rapport Bergier, trouve le chemin dans les écoles. »¹¹

Ainsi, l'introduction à l'école d'une histoire économique et sociale de la Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale fait face à des tentatives d'obstruction. Contre cette volonté de blocage, l'association memorado.ch a réalisé un dossier de sources, publié sur Internet en 2012 à l'occasion des dix ans de la

fin des travaux de la CIE¹². Ce dossier suit le découpage du rapport Bergier. Il en rassemble des extraits et reproduit des archives issues des *Documents diplomatiques suisses*. Il évoque aussi la réception médiatique des recherches de la CIE. Deux exemples tirés de ce dossier permettront de mettre en évidence le potentiel didactique du rapport Bergier.

Le silence des sources

Les documents intitulés « Le silence des sources ou l'impossible métier d'historien (1940) » proposent de comparer un « Communiqué de presse de la Commission des Affaires étrangères du Conseil national » et des « Notes manuscrites du Chef du Département politique, M. Pilet-Golaz, pour la séance du 30 mai 1940 de la Commission des Affaires étrangères du Conseil national »¹³. Ces deux sources mettent en regard une version publique et un compte rendu privé d'une même séance

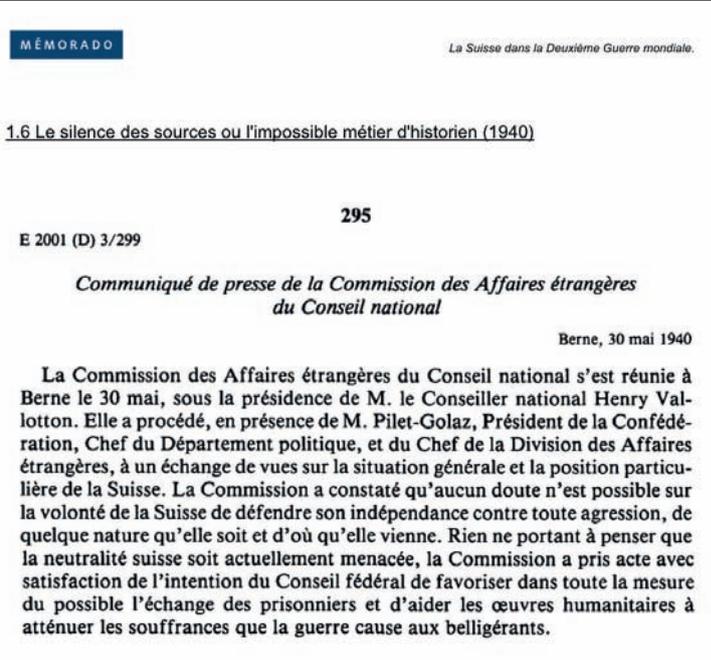
⁷ LAMBELET Jean-Christian, *De la Suisse pendant la guerre. Son image et le rôle de celle-ci dans l'affaire des fonds en désérence*, Genève: Slatkine, 2011, 319 p.

⁸ BRIDEL Frank, *Pour en finir avec le rapport Bergier*, Genève: Slatkine, 2009, 148 p.

⁹ GROUPE DE TRAVAIL HISTOIRE VÉCUE, *La Suisse face au chantage: à propos du débat sur l'attitude de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale et des rapports de la Commission*, Yens-sur-Morges: Cabédita, 2002. GROUPE DE TRAVAIL HISTOIRE VÉCUE, *La Suisse au pilori? Témoignages et bilan à la suite du rapport Bergier*, Yens-sur-Morges: Cabédita, 2006.

¹⁰ *Mise au point*, Télévision suisse romande, 2 novembre 2004, minutage: 06:18 – 07:09, <http://www.rts.ch/emissions/mise-au-point/1372212-.html>, consulté le 1^{er} mai 2015.

¹¹ *Mise au point*, 02.11.2004..., minutage: 07:38-07:45.



¹² MEMORADO.CH, *La Suisse dans la Deuxième Guerre. Acquis du rapport Bergier (2002-2012)*, <http://www.memorado.ch/bergier-dixans.pdf>, consulté le 1^{er} mai 2015.

¹³ MEMORADO.CH, *La Suisse dans la Deuxième Guerre...*, p. 26-27.

de commission du Parlement suisse. Alors que le communiqué de presse exprime une confiance sans limite dans le respect de la neutralité helvétique au lendemain de l'invasion de la France par l'armée nazie, les notes privées du conseiller fédéral Pilet-Golaz révèlent une « *situation dangereuse pour l'Europe* ». Si les deux documents insistent sur l'urgence de « *porter son poids sur la guerre économique* », la gestion de la crise diplomatique au moment de la défaite française prend un tout autre relief selon que l'on se tourne vers des sources publiques ou vers des documents confidentiels.

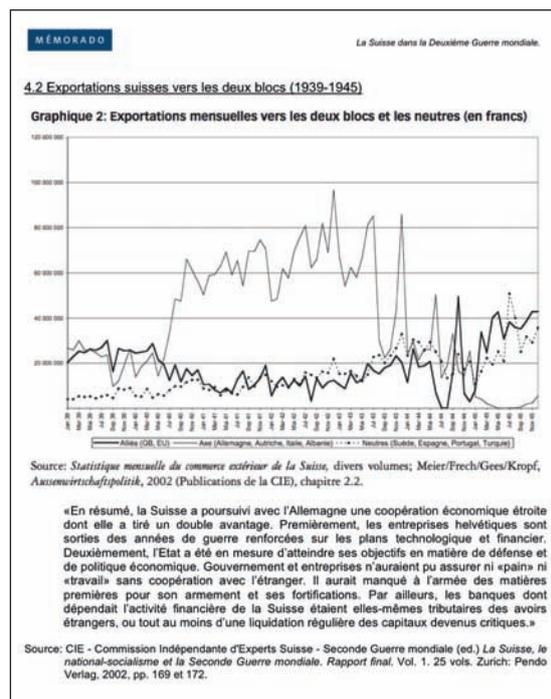
Cet exemple est l'occasion de mettre en évidence un autre aspect de la critique des sources. Les documents rédigés par M. Pilet-Golaz et conservés dans les archives sont particulièrement rares, car le président de la Confédération s'abstient le plus souvent de laisser des traces écrites de ces échanges avec les différents membres du gouvernement civil ou militaire. C'est d'ailleurs ce que rappelle le conseiller fédéral dans une lettre adressée au général Guisan, commandant de l'armée suisse, le 23 mai 1940 : « *Je ne pense pas qu'il soit opportun de traiter par écrit – le papier est toujours indiscret – des questions de cet ordre.* »¹⁴ Cette citation permet de rappeler que la destruction des archives est certainement un problème, mais que le silence imposé par les autorités peut également être une stratégie délibérée.

Ainsi, les élèves peuvent saisir l'importance du travail de l'historien quand il accède à des archives. L'accès aux sources internes de l'administration ou des entreprises privées a été garanti par le mandat donné à la CIE¹⁵. C'est ce « *privilege inédit* » qui donne aux conclusions du rapport Bergier leur pertinence scientifique. Cette avancée de la recherche offre également l'opportunité de sensibiliser les élèves sur les différences de contenu entre des communiqués de presse et la réalité des discussions internes au processus d'élaboration de la politique étrangère. Enfin, une actualisation

de cette problématique peut être abordée avec le scandale du sauvetage d'UBS au cours de l'été 2008. En effet, contrairement à l'usage, aucun procès-verbal du Conseil fédéral n'a été rédigé dans cette affaire, cela afin de maintenir le silence sur les processus de décision au plus haut niveau de l'État. Dans quelques décennies, les historiens auront sans aucun doute des difficultés à analyser le processus de la recapitalisation d'UBS¹⁶.

Les exportations suisses

Le document intitulé « *Exportations suisses vers les deux blocs (1939-1945)* » révèle l'alignement spectaculaire des exportations suisses pendant la guerre vers les pays de l'Axe¹⁷. Cette situation n'est pas sans poser un problème vis-à-vis du respect de la neutralité, comme le résume Pietro Boschetti :



¹⁴ Documents diplomatiques suisses, Document n° 295, année 1940, vol. 13, n° 60006139, p. 701, <http://www.bar.admin.ch>, consulté le 1^{er} mai 2015.

¹⁵ CIE, *La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale...*, p. 34-44. Des extraits de ces pages se trouvent dans memo-rado.ch, *La Suisse dans la Deuxième Guerre...*, p. 20-25.

¹⁶ *Téléjournal de la Télévision suisse romande*, 9 février 2010, <http://www.rts.ch/play/tv/le-19h30/video/conseil-federal-les-echanges-concernant-lubs-nont-pas-ete-mis-au-pv-contrairement-a-lusage?id=1469634>, consulté le 1^{er} mai 2005.

¹⁷ MEMORADO.CH, *La Suisse dans la Deuxième Guerre...*, p. 68. Le graphique original des exportations mensuelles vers les deux blocs et les neutres se trouve dans CIE, *La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale...*, p. 169 et 172.

« Malgré les hostilités, la Suisse tente de maintenir des relations avec tout le monde. Ce ne sera pas si simple. Dès 1940, la Suisse est alors presque entièrement encerclée par les forces allemandes et italiennes – on observe un report massif des exportations vers les pays de l’Axe aux dépens de la France et de la Grande-Bretagne, les États-Unis étant moins touchés. »¹⁸

Environ 80 % des exportations d’armes, de munitions et de machines vont vers les pays de l’Axe. Toutefois, sur l’ensemble de la guerre, le matériel de guerre « swiss made » ne représente qu’environ 1 % de la production allemande (3 % pour les machines-outils et l’aluminium)¹⁹. S’il est ainsi possible de relativiser la participation de la Suisse à l’effort de guerre allemand, il ne faut pas occulter l’aspect qualitatif du soutien helvétique. En effet, certains produits suisses faisaient la différence par leur qualité ou leur fiabilité, comme les mécanismes d’horlogerie pour les détonateurs ou les machines-outils nécessaires à l’usinage d’engrenages pour les moteurs d’avion et les blindés. Pour évaluer plus globalement le soutien helvétique à l’économie de guerre, il faut mentionner les facilités de paiement (crédits de clearing) et les achats d’or allemand en échange de francs suisses (monnaie librement convertible et appréciée des autres pays neutres). Au début de l’année 1943, le président de la Banque centrale allemande aurait même déclaré « qu’il ne peut renoncer, même pour deux mois, à la possibilité d’effectuer des transactions de devises en Suisse »²⁰.

Ainsi, selon l’échelle quantitative ou qualitative adoptée, l’analyse du commerce extérieur de la Suisse conduit à des conclusions opposées. Cet exposé nuancé des différentes approches offre un magnifique sujet pour aborder avec les élèves le problème du point de vue dans la lecture des sources.

Conclusion

Les approches de l’histoire économique et sociale fournissent un axe stimulant pour replacer la réalité nationale dans un contexte international. Elles constituent aussi le meilleur moyen de mettre en évidence les multiples interconnexions de la Suisse dans le monde, comme le souligne le rapport Bergier lui-même :

« En résumé, la Suisse a poursuivi avec l’Allemagne une coopération économique étroite dont elle a tiré un double avantage. Premièrement, les entreprises helvétiques sont sorties des années de guerre renforcées sur les plans technologique et financier. Deuxièmement, l’État a été en mesure d’atteindre ses objectifs en matière de défense et de politique économique. Gouvernement et entreprises n’auraient pu assurer ni “pain” ni “travail” sans coopération avec l’étranger. Il aurait manqué à l’armée des matières premières pour son armement et ses fortifications. Par ailleurs, les banques dont dépendait l’activité financière de la Suisse étaient elles-mêmes tributaires des avoirs étrangers, ou tout au moins d’une liquidation régulière des capitaux devenus critiques. »²¹

Les pressions étrangères, les marges d’action des autorités politiques et les choix conscients des dirigeants de l’économie privée peuvent faire l’objet de leçons d’histoire riches en enseignements méthodologiques et originales dans leurs approches. L’exploitation du rapport Bergier en classe ne se limite pas, on l’a vu, à la seule question de la neutralité ou de la douloureuse politique à l’égard des réfugiés.

¹⁸ BOSCHETTI PIETRO, *Les Suisses et les nazis...*, p. 68-69.

¹⁹ BOSCHETTI PIETRO, *Les Suisses et les nazis...*, p. 72.

²⁰ BOURGEOIS DANIEL, *Business helvétique et Troisième Reich...*, p. 79.

²¹ CIE (éd.), *La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale. Rapport final*, vol. 1., 25 vol., Zurich: Pendo Verlag, 2002, p. 172.

L'auteur

Maître d'histoire au Gymnase Provence (Lausanne), auteur de plusieurs livres d'histoire économique et sociale, **Dominique Dirlewanger** organise, en collaboration avec l'Interface sciences – société de l'Université de Lausanne, des ateliers de vulgarisation en histoire. Il a fondé l'association memorado.ch, dans l'optique de promouvoir la redécouverte de l'histoire de la Suisse.

Association pour la (re)découverte de l'histoire de la Suisse : <http://www.memorado.ch/>

dominique.dirlewanger@unil.ch

Résumé

Le 22 mars 2002 était publiée la version finale du rapport Bergier, la plus grande enquête historique jamais menée sur le rôle de la Suisse durant la Deuxième Guerre mondiale. Quelles nouvelles pistes d'enseignement cette recherche peut-elle initier dans les classes? Comment l'histoire économique peut-elle aider à mieux comprendre les interconnexions de la Suisse dans le monde? Telles sont les questions traitées par le présent article.